

Nîmes le 6 février 2009

Objet : Appel à cotisation 2009

Madame, Monsieur,

Depuis 10 ans l'association AREN accompagne, informe et représente toutes les entreprises évoluant dans les dispositifs Zone Franche Urbaine et Zone Urbaine Sensible du territoire de NÎMES METROPOLE.

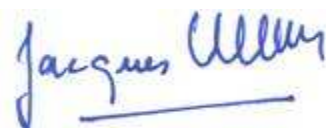
Agissant en tant que véritable interface entre les entrepreneurs et les pouvoirs publics notre action est engagée et reconnue quotidiennement au plus près de vous mais également au niveau des plus hautes instances nationales. Notre crédibilité est sans faille.

Cette implication profonde a permis à AREN et la Fédération Nationale (FNAE-ZUS) dont elle assure la présidence, d'obtenir les succès que vous connaissez : sortie en dégressif, prolongement et extension du dispositif et des territoires, préservation des avantages face à la loi de finance pour 2009 ! Constitution d'un collectif national de défense de vos droits.

AREN est à vos côtés au quotidien pour soutenir le développement économique des quartiers défavorisés et y défendre vos intérêts. Nous contribuons ainsi à l'amélioration des conditions de travail, à la valorisation et la pérennisation de votre établissement.

Notre indépendance d'action dépend de votre participation, aussi je vous invite à continuer à mutualiser et à échanger nos expériences pour mieux réussir tout en contribuant à notre émancipation économique grâce à l'apport de votre cotisation annuelle pour 2009.

Par avance je vous en remercie et je vous adresse mes très confraternelles salutations.
Bien cordialement.



Jacques MURA

Président du Conseil d'Administration d'AREN

- *Président Fondateur de la Fédération Nationale des Associations d'Entrepreneurs des Zones Urbaines Sensibles.*
- *Président de la Maison des Initiatives de Nîmes*
- *Membre qualifié du Conseil d'Orientation de l'Observatoire National des ZUS*
- *Membre du Conseil d'Administration de l'Agence pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances (ACSE)*